

LITTÉRATURE et VIE INTÉRIEURE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

M. Chaumemps. — M. Paulin n'a fait qu'uniformiser la Chambre d'un sentiment qui a consacré les conclusions de l'académie. M. Paulin n'a fait que mettre en garde contre cette prévention. M. Chaumemps propose comme transaction de choisir le premier président pour dresser la liste des arbitres, mais après l'avis du préfet. M. Mallarmé modifie son amendement dans le sens indiqué par le président du Conseil. Son amendement est adopté. L'article 4 est adopté ainsi que les articles 5 et 6 bis.

Quant aux plus jeunes et aux derniers favoris de la notoriété littéraire — Saint-Exupéry, avec Val de nuit; Giono, avec Regain et Chant du Monde; Guéhenno avec Le Journal d'un homme de quarante ans; Daniel-Rops, avec Le Monde sans âme et Mort, où est la victoire?; Van der Meersch enfin, avec l'Invaison 14 et L'Élu — malgré tout ce qui les sépare dans leur foi, leurs opinions et leur style, ils se reconnaissent tous à leur refus de reconnaître l'œuvre littéraire comme un pur jeu, à leur ambition d'éveiller la conscience morale du lecteur et pas seulement son imagination ou sa sensibilité esthétique; en un mot, ils ont en commun, cette prétention de porter la littérature au niveau de la vie intérieure. Ils sont loin d'avoir tous les mêmes croyances, mais tous, ils ont une philosophie de l'homme à nous proposer.

Partout sensibles, ce sérieux de la pensée et cette gravité d'intentions suffirait déjà à dégager une certaine composante de ces forces spirituelles divergentes. Mais on peut, je crois, préciser encore le caractère commun de nos jeunes écrivains d'aujourd'hui. Non seulement ils veulent nous enseigner une morale, mais encore cette morale, quelle que soient les principes sur lesquels elle se fonde, a presque toujours un accent héroïque. Quelque idée qu'ils se fassent de l'homme, ils semblent tous penser que l'homme ne s'accomplit qu'en se dépassant, en mettant sa volonté, sa force, sa vie et sa mort au service d'un idéal et d'un absolu. Soumission héroïque à l'action et au devoir, chez un Saint-Exupéry; alliance héroïque de l'homme et de la Nature, dans le lyrisme panthéiste d'un Giono; dans l'héroïque à la mort et surhumaine fidélité à soi-même chez un Malraux; idéal de l'héroïsme chrétien chez un Van der Meersch, un Daniel-Rops et généralement chez les jeunes écrivains catholiques; chez tous, et même chez les plus âgés, on constate l'élan vers une noblesse et l'appétit d'une grandeur.

Est-ce le fait d'une rencontre fortuite? Est-ce au contraire une conséquence des conjonctures historiques où nous nous trouvons — cette difficulté de vivre, cette faillite des illusions de nos pères et déjà de beaucoup des nôtres, ces menaces suspendues sur le monde, ces craquements d'une civilisation ébranlée, en bref, toute cette inquiétude qui nous contraignent à vivre et à penser dangereusement, qui ne nous permettent point d'être une génération jouisseuse et sommeillante. Je n'en sais rien; toujours est-il qu'on peut se demander si les lettres ont jamais été plus sérieuses qu'elles ne sont aujourd'hui. Je dis sérieuses, je ne dis pas salubres ou sublimes; car si les nourritures qu'on nous propose ne sont plus d'insignifiantes sucreries, mais des viandes fortes et pleines de suc, manifestement, elles ne sont pas toutes saines. De ce que les écrivains ont rarement invité leur public à des réflexions plus graves et plus importantes, il s'ensuit que rarement il a été plus difficile et plus dangereux de lire: neuf fois sur dix, la lecture d'un roman n'est plus un passe-temps, mais une invitation à méditer, à remettre en question l'ordre du monde ou les principes de la vie morale. Il est donc nécessaire de pratiquer plus que jamais une hygiène de la lecture, ce qui, pour autant qu'il s'agisse d'écrits avertis, veut moins dire, à mon humble avis, exclure les « mauvais » livres que s'exercer à tirer de tout grand livre son message de noblesse et de vérité.

Pégy — ce grand maître de culture dont les éditions Gallimard continuent si opportunément et si courageusement à publier les œuvres complètes (1) — distinguant dans l'histoire les « périodes », où il ne se passe rien, où l'homme peut se contenter de jouer tranquillement du travail de ses phères, et les « époques », les phases critiques du progrès humain, où l'individu ne peut se maintenir que par le courage et l'énergie. Il parait aujourd'hui hors de doute que nous avons le redoutable privilège de vivre une « époque ». Sachons gré à nos écrivains de créer dans leurs ouvrages un climat spirituel où il nous est loisible d'élever nos esprits et nos cœurs à la hauteur de notre destin.

(1) Je recommandais le dernier volume publié, Le Jean Cassin, où l'on trouve les admirables pages sur la pauvreté, et le délicieux Luc de Guisguez.

La Chambre

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

M. Chaumemps. — M. Paulin n'a fait qu'uniformiser la Chambre d'un sentiment qui a consacré les conclusions de l'académie. M. Paulin n'a fait que mettre en garde contre cette prévention. M. Chaumemps propose comme transaction de choisir le premier président pour dresser la liste des arbitres, mais après l'avis du préfet. M. Mallarmé modifie son amendement dans le sens indiqué par le président du Conseil. Son amendement est adopté. L'article 4 est adopté ainsi que les articles 5 et 6 bis.

La communication aux arbitres de renseignements

L'article 6 est adopté à mains levées. M. Chaumemps dit que les communications des documents aux arbitres patronaux et ouvriers, M. Fernand Laurent (Paris) demande la suppression de l'article 6 bis. Il demande au chef du gouvernement de choisir entre deux thèses celle du gouvernement qui était pour le secret des affaires et qui a été exposé tour à tour par M. Camille Chaumemps, M. Marchandeu et M. Georges Bonnet, et celle de la C.O.T. qui a imposé l'article 6 bis à la Chambre. Les syndicats, grâce à cet article pourraient non seulement intervenir dans le secret des affaires, mais aussi dans la vie privée. M. Chaumemps déclare, qu'en effet, les textes en discussion n'étaient pas dans le projet du gouvernement. M. Chaumemps dit que, notamment, il s'est opposé au contrôle syndical sur les affaires privées et à la violation du secret des affaires.

M. Chaumemps lit cet article 6 bis : « Les documents versés au débat par les parties seront communiqués à l'arbitre patronal et à l'arbitre ouvrier et, en cas de surarbitrage, discutés contradictoirement par eux en présence du surarbitre. »

« Le surarbitre et les arbitres seront tenus au secret professionnel. » M. Chaumemps. — Les plaidiers agitent comme tous les plaidiers. Il n'y a rien dans l'article 6 bis qui exige les documents secrets.

M. Chaumemps demande, puisque l'article 6 bis n'a rien, qu'il soit supprimé. M. Parmentier. — Je voterai la suppression de l'art. 6 bis.

La suppression de l'art. 6 bis est repoussée par 377 voix contre 218. M. Mallarmé soutient un amendement précisant que la partie qui refusera communication d'une pièce ne se verra pas opposer un préjugé défavorable, les explications de l'arbitre ouvrier, le caractère confirmatif par un texte. Il convient de compléter l'art. 6 bis. L'amendement de M. Mallarmé est mis aux voix par scrutin, ce dernier donnant lieu à pointage. Le débat est clos.

M. Lapie (Meurthe-et-Moselle) demande à la Chambre de reprendre l'art. 7 bis, introduit par le Sénat et supprimé par le Sénat, mais qui est toujours en vigueur dans l'article 6 bis qui exige les documents secrets.

M. Lapie demande qu'un délai soit fixé aux arbitres pour se prononcer sur leur accord. M. Ramadier, ministre du Travail, accepte cet amendement qui est adopté à mains levées.

L'article 8 est adopté. Les sentences arbitrales et surarbitrales doivent être motivées et donner au ministre du Travail la faculté de déférer les sentences à la Cour supérieure d'arbitrage, est adopté. L'amendement de M. Mallarmé à l'article 8 bis est repoussé par 352 voix contre 231.

L'article 6 bis est adopté, de m. p. 320. Les articles 10, 10 bis, 10 ter et les suivants. La séance est suspendue à 20 h. 15.

La compétence des arbitres

La reprise à 22 h. 10, le rapporteur général, M. Jules Moch, fait connaître les textes proposés par la Commission pour l'article 7 bis : surarbitre ne peuvent pas statuer sur d'autres objets que ceux déterminés par le procès-verbal de non conciliation ou ceux qui, résultant de l'application de ce procès-verbal, sont la conséquence du conflit en cours.

« Il statuant suivant les règles du droit commun, sur les conflits collectifs du travail d'ordre juridique, c'est-à-dire sur les conflits relatifs à l'application des conventions collectives, des lois et décrets sur le travail. »

« Les arbitres et le surarbitre statuent en l'état sur tous les autres conflits collectifs du travail et, notamment, sur ceux d'ordre économique. »

« Les arbitres et le surarbitre ne peuvent intervenir dans la réintégration dans leur emploi de salariés dont le licenciement n'est pas jugé abusif. » Cet article est adopté sans débat.

L'ajustement des salaires

La Chambre revient à l'article 8. M. Jules Moch, rapporteur général. — Nous vous proposons de voter un texte

Le général Skoblina agent des Soviets

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

« Où l'on reparle du vapeur soviétique qui quitta Le Havre le jour même de la disparition »

Avant la confrontation, l'avocat de la général de Miller a remis au juge d'instruction une lettre où, après avoir rappelé les faits relatifs à l'enquête, il précise les faits suivants : 1° Les deux rapports de la Sûreté Nationale sur l'heure d'arrivée au Havre de la camionnette de l'ambassade soviétique à Paris sont inexacts. 2° Nous pouvons affirmer, écrit M. Ribot, que cette voiture n'est arrivée au Havre, sur le quai du port qu'aux environs de 17 h., et non de 15 h. Elle pouvait donc être partie normalement de Paris vers 13 h. ou 13 h. 30. 3° Le « Marija Ulanova » a interrompu le chargement de ses marchandises pour prendre la mer vers 18 h., avant l'heure normale à laquelle la disparition du général Miller a été constatée par sa famille. 4° Nulle enquête sérieuse n'a été faite sur l'identité véritable des personnes qui, arrivées par la camionnette, furent embarquées sur le vapeur. 5° Selon des renseignements certains, le « Marija Ulanova », qui pour son trafic entre Leningrad et Londres, toutes les trois semaines environ, préfère, pour son voyage Leningrad-Le Havre et retour, qui correspond, fin septembre à l'enlèvement du général, éviter le canal de Kiel. Il fit un détour par Skagen (Danemark).

« Si vous voulez bien vous souvenir que le bruit avait couru à ce moment que les autorités allemandes émus par l'intention de perquisitionner à bord du navire, vous serez frappé de cette précaution du capitaine. »

« Pourquoi faire un long détour si rien à bord n'est suspect ? »

« Vous serez ainsi convaincu dans l'idée que l'enlèvement du général de Miller a été l'œuvre de celui qui s'est dénoncé lui-même par sa fuite, le général Skoblina, tristement aidé par M<sup>rs</sup> Skoblina et que « l'épuration » pratiquée par le gouvernement soviétique déborda ses frontières. »

AU SÉNAT

La Chambre n'ayant pas terminé ses délibérations en deuxième lecture au moment où le Sénat prit séance à 22 h., M. M. Assemblée s'est ajournée à mardi matin, mais elle n'a pu se réunir, elle l'a seulement suspendu, de sorte que si, comme il est probable, elle accepte dans la matinée, ou même l'après-midi, la transaction qui lui a été proposée au Palais-Bourbon, c'est à la date du 22 février que le texte aura été adopté. Dans ces conditions, il n'y aura pas lieu de proroger le régime de conciliation et d'arbitrage qui expirait à la date du 1<sup>er</sup> mars puisque, à cette même date, le nouveau régime sera promulgué et entrera en vigueur. Il est probable qu'après avoir adopté le projet sur les procédures de conciliation et d'arbitrage, le Sénat voudra compléter son œuvre mardi, par le vote du projet sur les conventions collectives, dans le texte déjà adopté au Palais-Bourbon, pour éviter, grâce au même article de procédure, une prorogation du régime qui expirait lui aussi le 1<sup>er</sup> mars.

EN ESPAGNE

Le maréchal Tchang-Kai Chek est confiant dans les ressources de son pays. Londres, 28 février. — Le « New Chronicle » publie un interview accordé à son envoyé spécial en Chine, M. Vernon Bartlett, par le maréchal Tchang Kai Chek. Le maréchal a déclaré notamment : « Il est évident que la mobilisation d'un pays aussi vaste que la Chine ne peut se faire rapidement. Mais nous avons tous les avantages qui sont généralement estimés. 1° La couverture de notre monnaie est parfaitement assurée tandis que la monnaie japonaise est en danger ; 2° Le peuple chinois a compris que, depuis l'établissement d'un gouvernement national sincère et actif, un effort a été fait pour améliorer le niveau de la vie. 3° Les Japonais n'ont pas eu le même succès dans la conquête de la part de leur gouvernement. 4° En troisième lieu, nous disposons de ressources en hommes presque illimitées pour défendre notre sol. 5° Je ne peux pas, à-t-il conclu, imaginer que la Grande-Bretagne reconnaisse le Mandchoukouo. Je sais que j'ai été déçu, sinon surpris, de voir l'Allemagne reconnaître la conquête japonaise, mais je considérerais un pareil geste de la part de la Grande-Bretagne comme une trahison qui détruirait la cordialité des relations sino-britanniques. »

EN CHINE

Les nationalistes ferment l'accès du pont international, à Hendaye. Hendaye, 28 février. — Le pont international est de nouveau fermé du côté espagnol nationaliste. Les autorités de Salamanque se réservent, désormais, l'actuel des laissez-passer.

La libération de deux Français détenus à Barcelone

Perpignan, 28 février. — Le 23 janvier dernier, deux Perpignans, MM. Boniquet et Saltraille, étaient arrêtés par des policiers espagnols au Perthus; ils étaient détenus depuis à Barcelone. Après de multiples démarches effectuées par les autorités françaises, MM. Boniquet et Saltraille ont été accablés lundi soir à la frontière et sont rentrés en France où ils ont été accueillis par leurs familles. MM. Boniquet et Saltraille ont déclaré à leur arrivée au Perthus que leur libération avait été motivée par l'intervention des autorités françaises, par le fait que les policiers espagnols qui les arrêtaient avaient pénétré en armes en territoire français. Soumis à un régime assez dur, les deux prisonniers ont déclaré avoir souffert de l'insuffisance de l'alimentation; ils ont subi un traitement pénible : Saltraille, notamment, a été mis sous fers et soumis à des simulacres d'exécution.

Une nouvelle protestation britannique à Salamanque au sujet du bombardement de l'« Alcira »

Londres, 28 février. — M. Chamberlain, répondant aux Communes une question du député White a révélé l'absence de la réponse de Salamanque au sujet du bombardement du vapeur anglais « Alcira ». M. Chamberlain a déclaré que le gouvernement de Salamanque avait répondu qu'il n'avait pas été possible, au moment de l'attaque, d'établir la nationalité du navire, et avait, d'ailleurs, évité des soupçons par un refus de fournir dans les eaux territoriales et ne suivait pas l'itinéraire du Nyon. M. Chamberlain a ajouté que le gouvernement considérait cette réponse comme insuffisante et avait chargé l'agent britannique à Salamanque de faire observer officiellement aux autorités qu'aucune difficulté n'aurait dû surgir dans l'identification du vapeur qui se trouvait, d'ailleurs, à 20 miles de la côte au moment de l'attaque.

Les forges et aciéries d'Hennebont licencient mille ouvriers

Lorient, 28 février. — Les forges et aciéries d'Hennebont devant bientôt changer de propriétaire et modifier leur genre de fabrication, la direction a décidé de licencier un millier d'ouvriers. Cinq cents d'entre eux ont reçu lundi leur travail. Il s'agit de cultivateurs de la région qui avaient été embauchés au cours des dernières années. Au cours d'une réunion de tous les ouvriers des usines tenus à Hennebont, le secrétaire du Syndicat, qui revenait de Paris, où il avait vu le ministre du Travail, a invité le personnel au calme.

LES CONFLITS SOCIAUX

Les Syndicats libres et la grève Lemaire et Dillies

Le bureau exécutif des syndicats libres du textile de Roubaix-Tourcoing et environs s'est réuni hier lundi 28 février, au siège syndical, 30, rue Henri-Carrette, à Roubaix, et après avoir entendu un exposé complet des négociations relatives à la grève Lemaire et Dillies a décidé à l'unanimité l'ordre du jour suivant : « En présence de l'opposition de la commission inter-syndicale patronale de Roubaix-Tourcoing à la sentence surarbitrale Oues qui règle le conflit Lemaire et Dillies, les syndicats libres demandent aux pouvoirs publics d'assurer au plus tôt le respect de la loi. »

« Les décisions qui peuvent être prises, a déclaré le leader socialiste, peuvent être absolument vitales pour l'avenir du pays et de la paix mondiale. Aussi il est de notre devoir de nous opposer à l'arbitrage de la Chambre-Haute par le Foreign Office empêchant la Chambre des Communes d'exercer sur la conduite de la politique étrangère, le contrôle qu'exigent les circonstances actuelles. Un accord de ce genre, qui aura été obtenu en vertu de la dualité dans la direction de la politique étrangère, ne peut être considéré que comme une victoire de la diplomatie anglaise. »

« Les décisions qui peuvent être prises, a déclaré le leader socialiste, peuvent être absolument vitales pour l'avenir du pays et de la paix mondiale. Aussi il est de notre devoir de nous opposer à l'arbitrage de la Chambre-Haute par le Foreign Office empêchant la Chambre des Communes d'exercer sur la conduite de la politique étrangère, le contrôle qu'exigent les circonstances actuelles. Un accord de ce genre, qui aura été obtenu en vertu de la dualité dans la direction de la politique étrangère, ne peut être considéré que comme une victoire de la diplomatie anglaise. »

LA COMMISSION DES FINANCES

La Commission des finances de la Chambre approuve la création d'une caisse autonome pour les dépenses de la défense nationale. Paris, 28 février. — La commission des finances de la Chambre a adopté à l'unanimité le projet de loi créant une caisse autonome des investissements de la défense nationale, après avoir entendu le rapport de M. Marchandeu, ministre des Finances, et après avoir voté certaines modifications. Une disposition prévoit la date d'entrée en application du projet rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier au lieu du 1<sup>er</sup> mars.

Un jeune écolier est enlevé à New-York

New-York, 28 février. — Le jeune Peter Levine, âgé de 12 ans, fils d'un riche avocat new-yorkais, disparu depuis jeudi dernier, a été retrouvé à 11 heures, à côté d'un cadavre. Le père de la victime a déclaré qu'il avait reçu une demande de 80.000 dollars de rançon pour la libération de son fils. M. Levine a immédiatement alerté la police.

Un jeune écolier est enlevé à New-York

New-York, 28 février. — Le jeune Peter Levine, âgé de 12 ans, fils d'un riche avocat new-yorkais, disparu depuis jeudi dernier, a été retrouvé à 11 heures, à côté d'un cadavre. Le père de la victime a déclaré qu'il avait reçu une demande de 80.000 dollars de rançon pour la libération de son fils. M. Levine a immédiatement alerté la police.

Un jeune écolier est enlevé à New-York

New-York, 28 février. — Le jeune Peter Levine, âgé de 12 ans, fils d'un riche avocat new-yorkais, disparu depuis jeudi dernier, a été retrouvé à 11 heures, à côté d'un cadavre. Le père de la victime a déclaré qu'il avait reçu une demande de 80.000 dollars de rançon pour la libération de son fils. M. Levine a immédiatement alerté la police.

Un jeune écolier est enlevé à New-York

New-York, 28 février. — Le jeune Peter Levine, âgé de 12 ans, fils d'un riche avocat new-yorkais, disparu depuis jeudi dernier, a été retrouvé à 11 heures, à côté d'un cadavre. Le père de la victime a déclaré qu'il avait reçu une demande de 80.000 dollars de rançon pour la libération de son fils. M. Levine a immédiatement alerté la police.

DERNIERE

La nomination de Lord Halifax provoque un débat aux Communes

Londres, 28 février. — Un bref débat s'est engagé lundi soir en fin de séance à la Chambre des communes, sur la nomination de lord Halifax au poste de ministre des Affaires étrangères. L'argument de l'opposition travailliste présenté par M. C. Attlee, qui s'est entrecroisé d'ailleurs de rendre hommage à la personnalité et aux qualités de lord Halifax, a été que le choix d'un membre de la Chambre-Haute par le Foreign Office empêchant la Chambre des Communes d'exercer sur la conduite de la politique étrangère, le contrôle qu'exigent les circonstances actuelles. Un accord de ce genre, qui aura été obtenu en vertu de la dualité dans la direction de la politique étrangère, ne peut être considéré que comme une victoire de la diplomatie anglaise.

« Les décisions qui peuvent être prises, a déclaré le leader socialiste, peuvent être absolument vitales pour l'avenir du pays et de la paix mondiale. Aussi il est de notre devoir de nous opposer à l'arbitrage de la Chambre-Haute par le Foreign Office empêchant la Chambre des Communes d'exercer sur la conduite de la politique étrangère, le contrôle qu'exigent les circonstances actuelles. Un accord de ce genre, qui aura été obtenu en vertu de la dualité dans la direction de la politique étrangère, ne peut être considéré que comme une victoire de la diplomatie anglaise. »

Sans marine on ne peut conserver la paix, déclare M. William Bertrand

Rochefort, 28 février. — Prenant la parole à l'issue d'un banquet offert en son honneur par la Chambre de commerce, M. William Bertrand a notamment déclaré : « En demandant de nouveaux crédits pour le maintien et le développement de nos forces navales, nous ne songons pas à constituer dans notre pays un arsenal qui menace les autres nations; mais il est nécessaire que notre flotte conserve son rang. Tout le Parlement semble acquiescer à cette idée. »

Le procès intenté par M. Pozzo di Borgo au colonel de la Roquette vient en appel à Lyon

Lyon, 28 février. — Lundi est venu devant la Cour d'appel de Lyon, le procès intenté par le duc Pozzo di Borgo au colonel de la Roquette. L'arrêt sera rendu le 7 mars.

Le premier congrès des étudiants du P.S.F.

Paris, 28 février. — Le premier congrès annuel des étudiants du Parti socialiste français a pris fin lundi, sous la présidence du lieutenant-colonel de la Roquette. Divers vœux ont été adoptés, demandant notamment : 1° la création d'un conseil de l'ordre des professeurs donnant à l'Université son autonomie, indispensable préliminaire de l'organisation de la profession dans le cadre régional; 2° l'abolition du mythe de l'école normale; 3° la création de centres d'orientation professionnelle. Les étudiants en médecine demandent le vote d'un statut pour les étudiants étrangers, la limitation du nombre des étudiants et la suppression de la patente pendant les trois premières années d'installation.

L'état du général Pershing s'améliore

Tucson, 28 février. — Le bulletin publié dans la soirée sur l'état de santé du général Pershing, indique une nouvelle amélioration dans l'état du malade. Le fonctionnement des reins est partiellement rétabli. Le général s'est assoupit normalement lundi après-midi, après avoir absorbé un liquide.

La Commission des finances de la Chambre approuve la création d'une caisse autonome pour les dépenses de la défense nationale

Paris, 28 février. — La commission des finances de la Chambre a adopté à l'unanimité le projet de loi créant une caisse autonome des investissements de la défense nationale, après avoir entendu le rapport de M. Marchandeu, ministre des Finances, et après avoir voté certaines modifications. Une disposition prévoit la date d'entrée en application du projet rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier au lieu du 1<sup>er</sup> mars.

La menace navale japonaise

Les experts français, anglais et américains sont se reconstruire

Londres, 28 février. — Des conversations auront lieu mardi à Londres entre les experts navals de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis et de la France en vue d'évaluer aux mesures à prendre à la suite de la réponse japonaise relative au tonnage des cuirassés. On prévoit généralement dans les milieux politiques que les trois puissances invoqueront la clause de sauvegarde du traité de 1922, afin de pourvoir au lancement de cuirassés de tonnage supérieur à cet instrument au tonnage des cuirassés de guerre.

Dernières nouvelles sportives

FOOTBALL-ASSOCIATION Le joueur malinois Ostebeck a succombé

Le gardien de but du Racing-Club Malinois, Ostebeck qui s'était blessé au cours du match Alost-Racing Club de Malines, en faisant un chute après un arrêt, est décédé des suites de cet accident lundi après-midi. Ostebeck avait subi l'amputation de la jambe droite et malgré deux transfusions de sang, le sympathique joueur n'a pas survécu à son accident.

REGROUPEMENT GÉNÉRAL AUX SIX JOURS D'ANVERS

Toujours la foule aux six Jours d'Anvers. Le soir de lundi a vu les périodes croisées alterner avec les chasses. Le résultat de cette animation fut le regroupement massif des équipes. Les officiels, sept équipes se trouvaient à égalité de distance à l'issue de la troisième journée et quatre autres étaient à un tour ensemble.

« En demandant de nouveaux crédits pour le maintien et le développement de nos forces navales, nous ne songons pas à constituer dans notre pays un arsenal qui menace les autres nations; mais il est nécessaire que notre flotte conserve son rang. Tout le Parlement semble acquiescer à cette idée. »

CATCH AS CATCH CAN

Nowina et Bonnie Muir font match nul

Paris, 28 février. — Voici les résultats de la réunion de lundi soir à la Salle Wagram : Laurier (France) bat Sully (Belgique) 2-0; Muller (Allemagne) bat Brelot (France) en 18 minutes par ramassage; Kersch (Belgique) bat Sully (Belgique) 2-0; Campbell (Etats-Unis) en 17 m. 46 par une prise d'épaule à terre.

COTONS

Table with 4 columns: Termes, Précedent, Jour, Précedent, Jour. Rows include Liverpool, 28 février, and various market movements.

CHANGES A L'ÉTRANGER

Table with 2 columns: New-Orléans, New-York. Rows include various exchange rates for different currencies.

Revue du marché de New-York

New-York, 28 février. — Les opérations furent de nouveau timides et préférent attendre les signes d'une amélioration matérielle des affaires américaines et les déclarations de Washington au sujet de la loi sur les taxes. La cote tomba avec une pondération de pertes allant jusqu'à deux dollars, après un débâcle de 60 centimes. Entre temps, l'opinion est assez divisée au sujet de la tendance probable prochaine; mais un gros volume d'achat fut enregistré au cours de la séance, entraînant une baisse qui alla jusqu'à trois points et qu'environ un nouveau mouvement.

Un jeune écolier est enlevé à New-York

New-York, 28 février. — Le jeune Peter Levine, âgé de 12 ans, fils d'un riche avocat new-yorkais, disparu depuis jeudi dernier, a été retrouvé à 11 heures, à côté d'un cadavre. Le père de la victime a déclaré qu'il avait reçu une demande de 80.000 dollars de rançon pour la libération de son fils. M. Levine a immédiatement alerté la police.

APRÈS 250 ANS DE GLOIRE...

Les chevaux de célèbre régiment des dragons du roi, en Angleterre, vont être remplacés par de petits chars d'assaut rapides. (Ph. Fulgur.) VOICI UN VRAI DRAGON, À CÔTÉ DES « DRAGONS » MOTORISÉS

JOURNAL DE ROUBAIX ABONNEMENTS Nord et départements 8 mois, 40 fr. 50 6 mois, 78 fr. 1 an, 144 fr. Autres départements et colonies 8 mois, 48 fr. 50 6 mois, 90 fr. 1 an, 168 fr. Compte chèques postaux: Lille 87